

MODALITES D'INSCRIPTION :

Pour vous y inscrire et retrouvez le programme de cette rencontre, cliquez sur :

<http://cnfptangers.fr/rencontres/individu/>

Les frais de déplacement sont à la charge du participant.

Les frais de restauration sont pris en charge par le CNFPT.

La journée se déroulera à :

INSET - Rue du Nid de Pie - BP62020 - 49016 ANGERS Cedex

Tél : 02 41 22 41 22 - Fax : 02 41 73 27 70

Courriel : inset.angers@cnfpt.fr - Site Internet : www.inset-angers.cnfpt.fr

L'accueil est ouvert : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8h30 à 17h

Vous venez en voiture

- Venant de Nantes ou Rennes, prenez la sortie n° 18, direction Angers Centre, puis prendre la sortie "Angers technopole" et suivez les indications sur le plan ci-contre.

- Venant de Paris, Le Mans, Cholet prenez la sortie n° 15, puis prendre la sortie "Angers technopole" et suivez les indications sur le plan ci-contre.

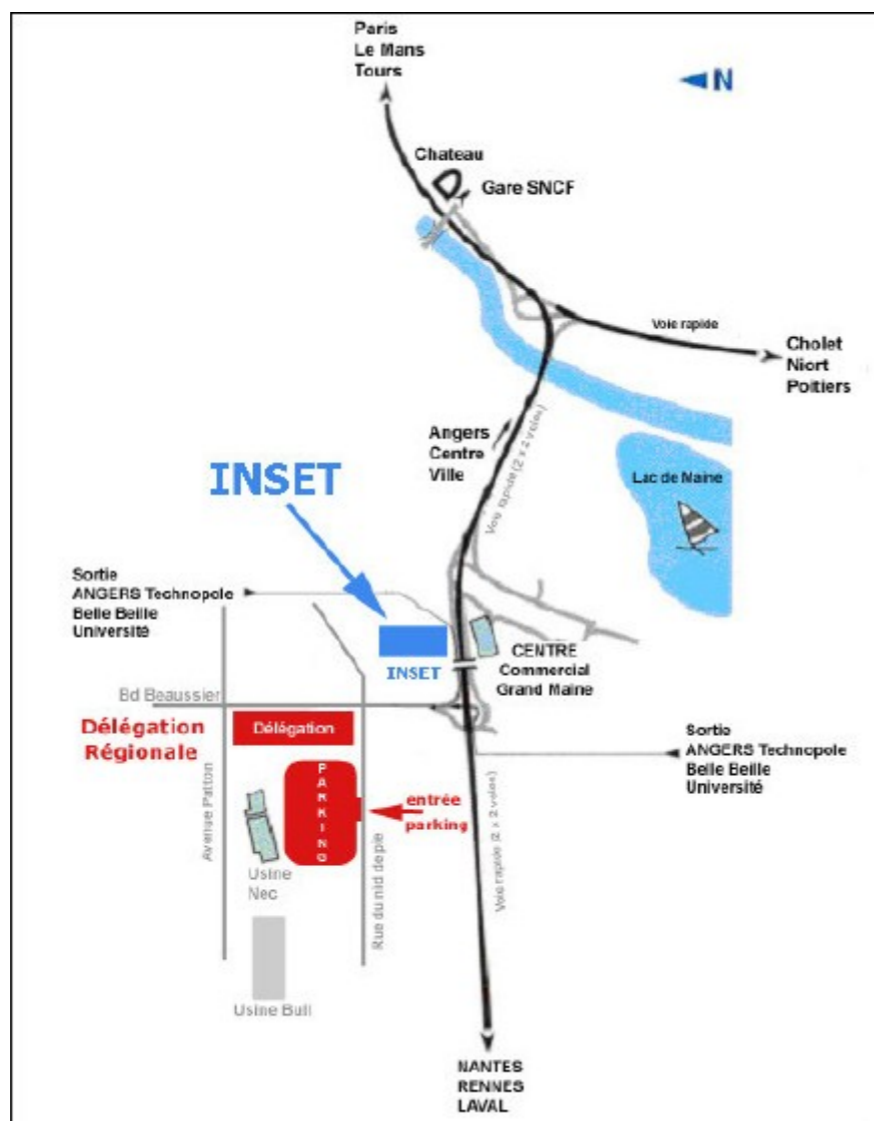
Un parking non surveillé, situé rue du Nid de Pie à proximité de la Délégation Régionale, est à votre disposition pendant les horaires d'ouverture.

Vous ne pouvez, en aucun cas, stationner votre véhicule sur le parking de l'INSET.

Vous venez en train

A la gare SNCF, empruntez la ligne de bus n°6 en direction de "Val de Maine, Bouchemaine, Chantourteau" et descendez à l'arrêt "CNFPT".

Pour toute information concernant les horaires de bus Allo COTRA : 02 41 33 64 64



Centre national de la fonction publique territoriale

60, boulevard Victor Beaussier - CS 40205 - 49002 Angers cedex 01

Tél. : 02 41 77 37 37

Fax : 02 41 77 37 38

www.cnfpt.fr

© CNFPT Angers -
Communication lundi 25
mars 2013

Projets d'infrastructures :
pourquoi et comment
s'assurer d'une maîtrise
d'œuvre de qualité ?



RENCONTRE TERRITORIALE 2013

LE 30 MAI 2013 À ANGERS



Délégation régionale
Pays de la Loire



SYNTEC-INGÉNIERIE



Le retrait des services de l'Etat qui accompagnaient les petites collectivités rend ces dernières démunies face à l'élaboration de projets d'infrastructures.

Tout maître d'ouvrage a besoin d'une maîtrise d'œuvre de qualité pour l'accompagner.

- Qu'est-ce qu'une maîtrise d'œuvre de qualité?
- Qu'est-ce qu'une qualification ?
- Comment introduire ces exigences dans une consultation ?
- Quel est le positionnement des services techniques sur les activités de conception ?

Le Comité ingénierie de l'IDRRIM (institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité), qui rassemble les maîtres d'œuvre (dont CINOV, Syntec Ingénierie), les maîtres d'ouvrage (dont AMF, AITF, CNFPT), et les entreprises (dont USIRF, FNTP), a développé un ensemble de réflexions et de préconisations sur ce sujet.

En partenariat avec le CNFPT et l'OPQIBI (organisme de qualification de l'ingénierie), l'IDRRIM propose de restituer son analyse lors de la rencontre territoriale du 30 mai 2013 à Angers

Cette rencontre s'adresse aux agents des collectivités, et à leurs élus (sous conditions de participation financière).

Objectifs de la rencontre:

- Partager les définitions de qualité/ qualification/ certification.
- Identifier les marges de manœuvre de la Maîtrise d'ouvrage sur les volets techniques, juridiques et financiers.
- Confronter les attentes des différents acteurs publics et privés autour d'un projet de voirie et d'aménagement.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9h - 9h30	Accueil	
9h30 - 9h45	Introduction de la journée	Marc TASSONE , Directeur Général de l'IDRRIM
9h45 - 10h30	Rôles respectifs de la maîtrise d'ouvrage, et de la maîtrise d'œuvre interne et externe aux collectivités sur un projet de voirie et d'aménagement.	Hervé PAISANT DST de Mayenne Et Pascal LE- FEVRE Représentant de Syntec Ingénierie
10h30 - 11h30	Qu'est ce qu'une prestation de maîtrise d'œuvre de qualité : quelles sont les conditions de réussite ?	Pascal LEFEVRE Représentant de Syntec Ingénierie
11h30 - 12h30	La passation des marchés de maîtrise d'œuvre : les préconisations de l'IDRRIM	Nicolas CHATEL , Représentant de CINOV
12h30 - 14h	Déjeuner	
14h - 14h45	La qualification de la maîtrise d'œuvre privée : l'intérêt de ce signe de qualité	Marie HODJAT OPQIBI
14h45 - 15h15	Comment utiliser en toute sécurité juridique les qualifications dans les marchés de maîtrise d'œuvre : les marges de manœuvre des collectivités	Nicolas NAHMIAS pour l'OPQIBI
	La démarche qualité interne à la collectivité : les critères d'une maîtrise d'œuvre interne de qualité	Hervé PAISANT DST de Mayenne
16h30 - 16h45	Ouverture vers les formations sur la MOA, les marchés de travaux et de définition	Stéphanie CHEVERRY CNFPT
16h45 - 17h	Clôture	